



Ministère de l'Éducation nationale

Le ministre

Paris, le **3 0 AVR. 2018**

Note à l'attention de

Mesdames et messieurs les recteurs
d'académie

Objet : 2^{ème} édition de la « Rentrée en musique » lundi 3 septembre 2018

Le 4 septembre 2017, de nombreux établissements se sont mobilisés pour accueillir leurs nouveaux élèves par une « Rentrée en musique ». Je tiens à vous remercier, ainsi que vos équipes, pour la réussite de cette opération, que je souhaite renouveler à chaque rentrée scolaire.

Commencer l'année par un moment de partage musical contribue au climat de confiance qui est indispensable pour la réussite des élèves. La « Rentrée en musique » est un moment simple pendant lequel la communauté éducative a l'occasion de manifester son bonheur de se retrouver pour l'année qui commence.

Cet événement participe de la volonté commune des ministères de l'éducation nationale et de la culture, de développer la pratique de la musique à l'École, en particulier le chant choral, dans le cadre du « Plan chorale ». Cette année, au collège, la « Rentrée en musique » sera d'autant plus importante qu'elle inaugure le nouvel enseignement facultatif de chant choral qui va donner les moyens à tous les collèges de se doter d'une chorale.

Pour cette 2^{ème} édition, lundi 3 septembre 2018, il est important que chaque école, collège, lycée, puisse proposer ce temps d'accueil musical convivial et créatif.

Les chorales et/ou les orchestres des écoles maternelles et primaires, des collèges ou des lycées seront les acteurs majeurs de cet événement. Les élèves et les parents musiciens seront invités à participer à ce temps fort, de même que le milieu associatif et les collectivités locales. Comme l'an passé, cette opération sera conduite en lien étroit avec le ministère de la culture, de sorte qu'un grand nombre d'institutions culturelles pourront être sollicitées pour participer à cet événement.

.../...

Les équipes éducatives évalueront la forme et le moment les plus adaptés pour cette manifestation qui interviendra le lundi 3 septembre 2018. Vous pouvez vous inspirer des réussites de l'année dernière dont certaines sont recensées sur le site du ministère : <http://www.education.gouv.fr/cid117986/la-rentree-en-musique.html> .

Afin d'en assurer l'organisation et le bon déroulement, la préparation de cette « Rentrée en musique » sera abordée avec les élèves dès la fin de la présente année scolaire, en leur expliquant le sens de ce moment. Ce sera l'occasion de choisir avec eux, les chansons, les œuvres ou les extraits de spectacle qui seront repris à la rentrée pour accueillir les nouveaux venus et de prévoir les outils de travail ainsi que les répétitions nécessaires.

Je compte sur vous et vos équipes pour faire de ce rendez-vous musical une pleine et entière réussite pour tous, élèves, équipes éducatives et partenaires de l'École.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping letters and a long horizontal stroke at the end.

Jean-Michel BLANQUER